



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équipements

Question écrite n° 43249

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur les retards pris par la France en matière d'équipements médicaux novateurs. Cela va de l'imagerie par résonance magnétique nucléaire (IRM), aux matelas anti-escarres, en passant par les prothèses endo-vasculaires, les défibrillateurs, les pompes anti-douleur... Il lui demande quelle réponse elle entend apporter aux professeurs de médecine et de chirurgie qui demandent aux pouvoirs publics de faire évoluer cet état de fait qui, à leur avis, est préjudiciable à certains patients.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43249

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2000, page 1593